

La réussite scolaire et le bien-être - Chaire de recherche du Canada de niveau 2

Université d'Ottawa

Endroit : Ontario

Date d'affichage : 2020-05-01

Publiée jusqu'au : 2020-06-01

L'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour une Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 sur la réussite scolaire et le bien-être. La réussite scolaire est associée à des facteurs qui dépassent les capacités intellectuelles. De plus en plus, on reconnaît que le bien-être est un facteur important pour promouvoir la réussite scolaire. Le bien-être est un terme général qui englobe un certain nombre d'éléments, dont la santé mentale et physique, le fonctionnement d'un système familial sain et solidaire, les liens avec les autres et l'environnement scolaire. La chaire de recherche du Canada en réussite scolaire et en bien-être mènera des recherches percutantes et de classe mondiale sur les divers facteurs associés au bien-être qui soutiennent et favorisent la réussite scolaire.

Rattachée à l'École de psychologie de la Faculté des sciences sociales, la chaire de recherche viendra solidifier les efforts déployés par l'Université d'Ottawa pour se positionner comme un chef de file international dans les domaines de la cognition, de la motivation, de la psychologie du développement et du bien-être et bénéficiera également de collaborations avec des collègues des Facultés d'Éducation, des Sciences de la santé et des Centres ou Instituts de l'Université d'Ottawa.

Description du Programme CRC niveau 2

Les chaires de niveau 2, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, dont les titulaires sont des chercheurs émergents exceptionnels ou des chercheuses émergentes exceptionnelles considérées par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 \$ par année pendant cinq ans, à quoi s'ajoute une somme additionnelle de 20 000 \$ par année à titre d'allocation de recherche pour tout titulaire d'une chaire de niveau 2 qui en est à son premier mandat.

Les candidats ou candidates doivent être, au minimum, professeurs adjoints ou agrégés ou professeures adjointes ou agrégées, ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux.

L'établissement peut proposer la candidature d'un professeur ou d'une professeure qui, au moment de la mise en candidature, a obtenu son diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et a dû interrompre sa carrière de façon légitime (voir la section intitulée [Justifications acceptables](#)). Dans de tels cas, l'établissement doit présenter au Secrétariat une justification en bonne et due forme (à l'aide du [formulaire de justification de la chaire de niveau 2](#)), indiquant les raisons pour lesquelles le ou la candidate est toujours considérée comme étant un nouveau chercheur. L'Université reconnaît l'impact légitime que les congés (congés parentaux, congés pour maladie, par exemple) peuvent avoir sur le dossier de recherche d'un ou d'une candidate et que ces congés seront pris en compte lors du processus d'évaluation. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC sont aussi admissibles à une aide financière de la Fondation canadienne pour l'innovation pour acquérir de l'équipement de pointe indispensable à leur travail.

No. de l'affichage : 20026-CRC

Embauche sélective

L'Université d'Ottawa tient à offrir un milieu de travail qui élimine les inégalités à l'endroit des groupes désignés au Canada : les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les personnes qui font partie des minorités visibles au sens de la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#). En accord avec le plan d'action de l'Université en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, la sélection sera limitée aux personnes handicapées. Les candidats et candidates de ce groupe qui souhaitent être pris en considération pour ce poste doivent remplir le formulaire d'auto-déclaration.

Compétences requises

Un doctorat en psychologie; un excellent dossier de recherche dans le ou les domaines de la CRC et preuve de collaborations interdisciplinaires; un engagement continu envers l'enseignement et la formation d'étudiants et d'étudiantes aux cycles supérieurs; une habileté à obtenir des fonds de recherche externes; d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en anglais ou en français. Une connaissance active de l'autre langue officielle serait un atout.

Rang et salaire

Poste professoral régulier menant à la permanence à l'École de psychologie à la Faculté des sciences sociales. Ce poste est régi par une convention collective entre l'Université d'Ottawa et l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa.

Dossier de candidature

- une lettre de présentation;
- un curriculum vitae à jour; (veuillez inclure les interruptions de carrière, telles que des congés parentaux ou de maladie, qui peuvent avoir eu une incidence sur votre dossier de recherche. Celles-ci seront prises en considération dans le processus de sélection);
- un plan de recherche (2 à 3 pages);
- une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages); et
- les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation qui suivront le format demandé dans [les directives du programme des Chaires de recherche du Canada](#) (i.e. une lettre d'une autorité établie dans le domaine qui n'est pas en conflit d'intérêts avec le candidat et deux lettres de répondants qui ne sont pas affiliés à l'Université d'Ottawa, à moins que la personne soit le superviseur de doctorat ou de recherche postdoctorale du candidat); et
- Formulaire d'auto-identification (se référer à la section Embauche sélective ci-dessus).

Date limite : 1 juin 2020

Le processus de sélection débutera en mai et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Prière d'envoyer le dossier de candidature au courriel suivant :

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche
Université d'Ottawa
rcca-coord@uOttawa.ca

Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales au 613-562-5958. Le Programme des chaires de recherche du Canada n'impose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence des candidats ou des candidates. Les procédures qui permettent aux titulaires de chaire non canadiens de travailler au Canada ont été établies par Emploi et Développement social Canada et par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes de la formation dans la langue officielle qu'ils maîtrisent le moins. Au moment d'obtenir leur permanence, les professeures et professeurs devraient être capables de fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles est une condition d'obtention de la permanence.

Avis de collecte de renseignements personnels

Conformément à la Loi de l'Ontario sur l'accès à l'information et à la protection de la vie privée et à la Politique 90 de l'Université, vos renseignements personnels sont recueillis sous l'autorité du University of Ottawa Act 1965, et sont destinés à être utilisés à des fins compatibles avec votre demande d'emploi et l'administration de votre relation de travail, si elle est établie. Si vous avez des questions concernant cette collecte d'informations personnelles, veuillez communiquer avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales au 613-562-5958 ou par courriel au vra.affairesprofessorales@uottawa.ca.